



Zone verte et construction

Par **aurelie**, le **22/02/2012 à 20:16**

Bonjour,rnrnmon père (ancien agriculteur, en invalidité après un accident) possède du terrain exposé plein sud. cette parcelle est situé au bord d'une route départementale avec accès à l'eau et l'électricité. Il souhaite me céder (ou vendre) ce terrain afin que mon fiancé et moi-même puissions construire notre maison. De plus, j'ai également le projet de construire un cabinet infirmier (étant moi-même infirmière). Malheureusement, cette parcelle se trouve en zone verte. J'aimerais savoir si il y a des recours possibles pour modifier cette zone afin que je puisse enfin réaliser mon projet personnel et professionnel. rnDe plus, ce terrain permettrait de réaliser une maison écologique: exposée plein sud et isolé du vent du nord donc chauffage moindre, grande superficie à exploitée donc possibilité de panneaux solaire, de géothermie,..bref une maison POUR l'environnement.rnen attendant votre réponse rnCordialement

Par **cocotte1003**, le **23/02/2012 à 18:13**

Bonjour, allez voir le plan d'occupation des sols de votre commune en mairie, si vous etes effectivement en zone verte il y a peu de chance que vous obteniez l'autorisation de construire quelque soit votre projet écologique, cordialement